

Deux études remettent en cause les insecticides néonicotinoïdes

Le déclin de plus en plus évident des populations d'abeilles (sauvages et domestiques) provoque une inquiétude croissante en raison des précieux services écosystémiques qu'elles fournissent. Deux études récentes prouvent que les insecticides néonicotinoïdes, trouvés à l'état de traces dans le nectar et le pollen des plantes cultivées, sont impliqués dans ces disparitions. Des chercheurs britanniques ont publié le 28 mars dernier dans la revue *Science* (« Neonicotinoid Pesticide Reduces Bumble Bee Colony Growth and Queen Production », Penelope R. Whitehorn et al.) le résultat de leurs recherches sur des colonies de bourdons *Bombus terrestris* exposés en laboratoire à de faibles doses d'imidaclopride (matière active de l'insecticide Gaucho® de Bayer) similaires aux conditions d'exposition sur le terrain. D'après leurs résultats, les pesticides néonicotinoïdes réduisent la croissance des colonies de *Bombus terrestris* et la production de nouvelles reines de 85 % par rapport aux colonies de contrôle. Ceci suggère que l'utilisation des néonicotinoïdes peut avoir un impact négatif considérable sur les populations de bourdons sauvages. Parallèlement, dans la même revue et à la même date, une seconde étude conduite par Mickaël Henry (INRA) et Axel Decourtye (Acta) en France

(« A Common Pesticide Decreases Foraging Success and Survival in Honey Bees ») a mis à jour la responsabilité de l'insecticide néonicotinoïde thiaméthoxam (matière active de l'insecticide Cruiser® de Syngenta) dans la perturbation de l'orientation des abeilles qui ne retrouvent pas leur ruche au retour de butinage. Grâce à des micropuces RFID fixées sur le thorax des butineuses, ils ont prouvé un taux significatif de non retour à la ruche des abeilles ayant été contaminées à faible dose par l'insecticide. Grâce à l'utilisation d'un modèle mathématique simulant le développement d'une colonie,

les chercheurs ont évalué que, si une majorité des butineuses était contaminée quotidiennement en période de floraison, une perte de 50 à 75 % du cheptel pourrait intervenir, conduisant à un affaiblissement critique de la colonie, les autres facteurs de stress (*Varroa*, *Nosema*, virus) se surajoutant bien entendu à ce scénario.

Le groupe suisse Syngenta conteste les résultats de cette analyse, mettant en cause les doses administrées aux abeilles dans le cadre de l'étude française. Celles-ci seraient trente fois plus fortes qu'en conditions réelles, d'après les représentants du groupe agrochimique. Axel Decourtye

a répliqué en défendant la position des chercheurs, précisant que la dose de pesticides administrée aux abeilles testées peut être rencontrée en conditions réelles. Il a ajouté que les effets de désorientation des abeilles sont observables à distance de butinage (1 km en moyenne) et pas lorsque les abeilles sont situées en abord des champs traités. Le chercheur a précisé qu'« il faut confirmer les résultats scientifiques avec un usage agricole du produit, mais de façon indépendante » et faire un suivi systématique des ruches d'observation, y compris en dehors de la période de floraison du colza.



<http://www.sciencemag.org/content/early/2012/03/28/science.1215025>

<http://www.sciencemag.org/content/early/2012/03/28/science.1215039>

GT Miel

Politique agricole commune

Lors de la réunion du groupe de travail Miel du COPA-COGECA, un point important a porté sur la nouvelle politique agricole commune (PAC) et son volet apicole. Plusieurs remarques ont été transmises à la Commission pour que la base du programme que nous connaissons soit maintenue, quitte à ce qu'il puisse évoluer dans le futur. Nous avons eu un accord des apiculteurs pour proposer un texte à la Commission sur les modalités de recensement des ruches. Dans notre proposition, les apiculteurs peuvent se déclarer individuellement ou au travers de leur groupement, ce sont les ruches (volume qui permet l'hivernage) disponibles sur l'exploitation (occupées ou prêtes à être peuplées) qui doivent être signalées par unité administrative à l'autorité normalement en charge de l'application du programme de soutien. Cette déclaration serait annuelle. Elle donnerait une idée du potentiel de production dans les différents Etats membres.

OGM

Les dernières informations disponibles ont été transmises aux participants : le Joint Research Center finalise les méthodes de détection et de quantification des pollens OGM dans les miels. Le calcul du pourcentage de pollen OGM dans le miel reste difficile à établir, ainsi que l'échantillonnage. La mise en place des lignes directrices relatives à la coexistence sont analysées par le Bureau européen sur la coexistence de Séville. Une demande de la Commis-

sion a été adressée à Monsanto pour qu'ils introduisent un dossier d'agrément pour le pollen MON 810. Elle ne peut pas leur imposer de rentrer ce dossier. Depuis, ce dossier a été introduit aux Pays-Bas. Il faudra au moins dix mois avant d'avoir une autorisation. De plus, la France et la Pologne ont interdit la mise en culture de ce maïs transgénique sur leur territoire. Une présentation qui fait le point complet sur le sujet est disponible sur la page ISSUU du CARI [http://issuu.com/cariasbl/docs/ogm_et_apiculture].

Contaminants

Les limites fixées par le Codex alimentarius seront très probablement transposées au niveau européen pour éviter les disparités de marché. C'est assez inquiétant car seuls les critères santé sont pris en compte pour l'instant.

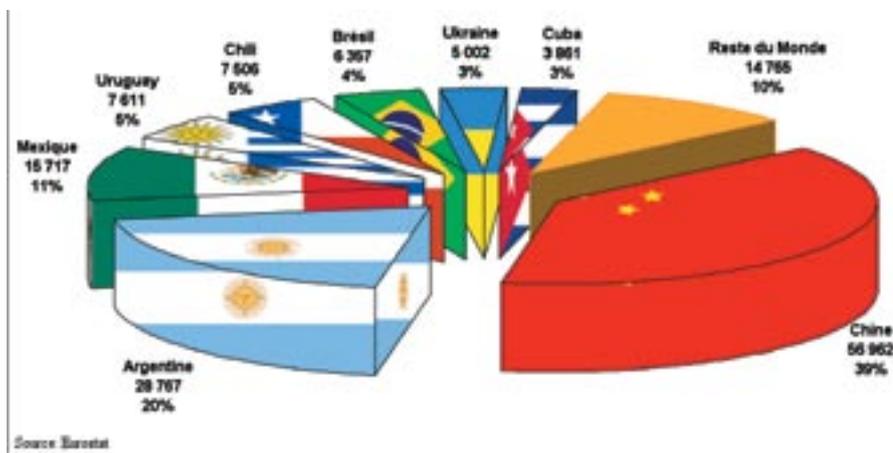
Le marché du miel

Le marché du miel continue d'évoluer rapidement. La progression de la Chine est impressionnante et atteint aujourd'hui 39 % du marché. Les prix proposés par les Chinois sont toujours de loin inférieurs (± 1 €) au prix du marché mondial (1,34 € pour 2,33 € sur base des 12 autres principaux pays d'importation, sans tenir compte de la Nouvelle-Zélande). Cette progression s'est principalement faite au détriment de l'Argentine et du Brésil qui sont de gros producteurs d'OGM. On peut toujours s'interroger sur le niveau de qualité des miels reçus à de tels prix.



Apiecotech

Les 18 et 19 février dernier, l'association apicole serbe a organisé son congrès annuel à Belgrade. Cette année, les Serbes ont voulu donner une dimension internationale à cet événement en y associant la Commission technologie et qualité d'Api-mondia. La qualité des miels et autres produits de la ruche était donc à l'ordre du jour avec les aspects technologies de la production mais également sanitaires (traitements plus écologiques des ruches) et environnementaux (caractérisation géographique et contamination). En marge des conférences se tenait une exposition importante de matériel. Les prix proposés étaient très attractifs mais le matériel souvent assez rudimentaire. Malgré le thème « apiecotech » qui privilégie une utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires, on y trouvait de nombreux produits de traitement ou de stimulation des colonies pour le moins originaux. En tout cas, ce congrès a été une réussite pour les organisateurs qui ont pu accueillir plus de 3000 apiculteurs sur les deux jours, ce qui dépassait largement leur espérance. Il est vrai que les Serbes ont compris l'intérêt de l'apiculture comme pôle de développement économique.





Luxembourg

Chaque année, l'association apicole luxembourgeoise organise un concours culinaire. Les candidats doivent confectionner au départ d'ingrédients définis un repas complet à base de miel. Cette année, ils avaient le choix entre deux poissons en entrée, deux viandes rouges en plat et une base de fruits secs en dessert. Une dizaine de candidats cuisinent ainsi pour l'assemblée présente (le ministre de l'Agriculture, les responsables de l'administration en charge de l'apiculture, des apiculteurs et parents d'élèves). Chaque convive reçoit une assiette différente. C'est une occasion unique de découvrir de nouvelles saveurs à base de miel. Un jury d'experts se charge de désigner le lauréat. Ce dernier n'aura aucune difficulté à trouver un emploi par la suite.



Le 24 mars, la doyenne du Parlement européen Astrid Lulling a réussi à réunir les responsables agricoles et apicoles pour les informer de la situation alarmante des abeilles au Luxembourg ainsi que dans les autres pays européens. C'était naturellement l'occasion de mettre en évidence le travail parlementaire qu'elle a su mettre en œuvre mais surtout d'améliorer les relations entre les différents acteurs en relation avec l'abeille. Une chose est certaine, les autorités luxembourgeoises accordent beaucoup d'attention aux abeilles et elles ont pris une série de mesures pour venir en aide aux apiculteurs. Dans ce cadre, on peut signaler un nouveau projet de monitoring. De la discussion, il ressort que les agriculteurs ne peuvent pas être tenus pour responsables de ce qui arrive aux abeilles. Les dérives viennent trop souvent d'une utilisation excessive de produits par des particuliers, et on ne peut certainement pas critiquer des personnes qui utilisent des produits agréés officiellement. Dans ce cas, les responsabilités sont à rechercher à un autre niveau.



AG du CARI

Les membres effectifs n'étaient pas venus très nombreux cette année pour prendre connaissance de l'évolution des projets menés par le CARI. Pourtant, Agnès Fayet nous a fait découvrir un CARI 2.0 qui devrait dans le futur nous ouvrir de nouvelles portes. Renforcer notre visibilité et celle du monde apicole, tel est l'objectif des nouveaux outils mis en place récemment, comme la page Facebook du CARI [<http://www.facebook.com/CARIasb>], « les abeilles font le buzz » sur scoop.it [<http://www.scoop.it/t/les-abeilles-font-le-buzz>] ou encore notre page sur Twitter [<http://twitter.com/#!/CARIasbl/>]. Coralie Mouret a quant à elle présenté l'évolution du projet d'échantillonnage, dont la partie prélèvement des échantillons se termine pour l'instant. Les résultats des analyses (échantillons à sélectionner) ne seront cependant pas disponibles avant le début de l'année prochaine. Le rapport d'activités du CARI présenté par Etienne Bruneau peut être consulté sur notre site. Paul Devis remplacera Charles Oldenhove en tant qu'administrateur. L'assemblée générale s'est terminée par l'annonce de l'organisation d'un congrès international à l'occasion de nos 30 ans. Il devrait se tenir en novembre 2013 et sera couplé à Couleur Miel. Une mobilisation générale des forces vives est attendue pour mener à bien ce projet ambitieux.



Le samedi 24 mars 2012, l'Irlande a accueilli à Dublin le premier Symposium international sur la santé de l'abeille. Cet événement a rassemblé des scientifiques, des chercheurs et des apiculteurs, afin d'aborder et tenter de résoudre les nombreux problèmes de santé qui affectent les abeilles, complétant ainsi le Congrès international d'apiculture bisannuel, Apimondia.

Un compte-rendu de ce symposium sera présenté dans notre prochain numéro.